

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES MONTS D'ALBAN ET DU VILLEFRANCHOIS**

Envoyé en préfecture le 08/11/2024

Reçu en préfecture le 08/11/2024

Publié le



ID : 081-200034031-20241107-07112024_75-DE

Le Conseil communautaire,

- Vu le règlement d'attribution des aides aux travaux dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Haut Dadou adopté le 19 décembre 2019,
- Vu l'avis favorable de la Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat le 4 juillet 2024,
- Vu le dossier de demande de subvention, dûment présenté,
- Sur proposition de la Commission Aménagement du territoire et Planification,
- Ouï Monsieur le Président dans son exposé,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer une subvention de 12 000 € à HSP81 dans le cadre de son dossier de demande d'aide,

DIT que le versement de la subvention sera réalisé conformément aux modalités énoncées dans le règlement des aides aux travaux dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Haut Dadou.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme :

Le Secrétaire de séance
Serge CAPGRAS

Le Président
Jean-Luc ESPITALIER

Le Président certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture et publiée sous format électronique sur le site internet www.montsalban-villefranchois.fr le 8 novembre 2024.